

Le 1er mai, on passe (encore +) à la caisse

Oyez, Oyez

Les tarifs viennent de tomber : à partir du 1er mai 2008, tous les acheteurs de téléphones multimédia passeront encore plus à la caisse

En effet, le projet de loi visant à taxer les téléphones permettant de regarder des clips vidéos et d'écouter de la musique devront payer une taxe relative à la copie privée, au même titre que les disques-dur et les lecteurs MP3.

Et les tarifs sont maintenant connus.

Suite et source => [iphone fr](#)

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 4 avril 2008

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/8307-1er-mai-on-passe-encore-a-caisse.html>